

COMPTES CONSOLIDÉS DE RÉSULTAT *(non audité)*
(en millions de dollars canadiens, sauf les montants par action)

	Pour les trimestres clos les		
	31 mars 2016	31 décembre 2015	31 mars 2015
Produits			
Primes reçues			
Primes brutes souscrites	7 926 \$	7 117 \$	7 806 \$
Primes cédées	(911)	(955)	(874)
Total des primes, montant net	7 015	6 162	6 932
Produits nets tirés des placements (note 4)			
Produits nets tirés des placements – réguliers	1 673	1 670	1 536
Variations de la juste valeur par le biais du résultat net	2 410	(844)	2 953
Total des produits nets tirés des placements	4 083	826	4 489
Honoraires et autres produits	1 254	1 333	1 258
	12 352	8 321	12 679
Prestations et charges			
Prestations aux titulaires de polices			
Montant brut	6 642	6 060	5 640
Montant cédé	(472)	(546)	(483)
Total des prestations aux titulaires de polices, montant net	6 170	5 514	5 157
Participations des titulaires de polices et bonifications	369	321	381
Variation des passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement	3 139	(303)	4 351
Total des sommes versées ou créditées aux titulaires de polices	9 678	5 532	9 889
Commissions	566	584	515
Charges d'exploitation et frais administratifs	1 208	1 175	1 078
Taxes sur les primes	92	92	84
Charges financières (note 9)	78	73	77
Amortissement des immobilisations incorporelles à durée déterminée	46	37	36
Coûts de restructuration et d'acquisition	4	7	7
Bénéfice avant impôt	680	821	993
Impôt sur le résultat (note 14)	24	66	224
Bénéfice net avant les participations ne donnant pas le contrôle	656	755	769
Attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	5	41	37
Bénéfice net	651	714	732
Dividendes – détenteurs d'actions privilégiées	31	31	32
Bénéfice net – détenteurs d'actions ordinaires	620 \$	683 \$	700 \$
Bénéfice par action ordinaire (note 11)			
De base	0,625 \$	0,688 \$	0,702 \$
Dilué	0,623 \$	0,686 \$	0,700 \$

ÉTATS CONSOLIDÉS DU RÉSULTAT GLOBAL *(non audité)*
(en millions de dollars canadiens)

	Pour les trimestres clos les		
	31 mars 2016	31 décembre 2015	31 mars 2015
Bénéfice net	651 \$	714 \$	732 \$
Autres éléments de bénéfice global (de perte globale)			
Éléments qui pourraient être reclassés ultérieurement dans les comptes consolidés de résultat			
Profits (pertes) de change latents à la conversion des établissements à l'étranger	(984)	291	733
Profits de change latents sur les titres d'emprunt libellés en euros désignés comme couverture de l'investissement net dans des établissements à l'étranger	10	—	20
Charge d'impôt sur le résultat	(1)	—	—
Profits (pertes) latents sur les actifs disponibles à la vente	121	(44)	130
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	(24)	10	(28)
Profits réalisés sur les actifs disponibles à la vente	(31)	(3)	(73)
Charge d'impôt sur le résultat	4	—	12
Profits (pertes) latents sur les couvertures de flux de trésorerie	95	(27)	(135)
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	(36)	10	51
Pertes réalisées sur les couvertures de flux de trésorerie	1	—	1
Participations ne donnant pas le contrôle	6	(52)	(42)
Économie d'impôt sur le résultat	3	3	11
Total des éléments qui pourraient être reclassés	(836)	188	680
Éléments qui ne seront pas reclassés dans les comptes consolidés de résultat			
Réévaluations des régimes de retraite à prestations définies et d'autres avantages postérieurs à l'emploi (note 13)	(242)	116	(223)
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	62	(19)	48
Participations ne donnant pas le contrôle	19	5	7
Charge d'impôt sur le résultat	(5)	(1)	(1)
Total des éléments qui ne seront pas reclassés	(166)	101	(169)
Total des autres éléments de bénéfice global (de perte globale)	(1 002)	289	511
Bénéfice global (perte globale)	(351) \$	1 003 \$	1 243 \$

BILANS CONSOLIDÉS (non audité)
(en millions de dollars canadiens)

	31 mars 2016	31 décembre 2015
		(note 16)
Actif		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	2 923 \$	2 813 \$
Obligations (note 4)	114 141	114 943
Prêts hypothécaires (note 4)	21 402	22 021
Actions (note 4)	7 827	7 873
Immeubles de placement (note 4)	5 049	5 237
Avances consenties aux titulaires de polices	8 321	8 694
	159 663	161 581
Fonds détenus par des assureurs cédants	12 954	15 512
Goodwill	5 896	5 913
Immobilisations incorporelles	3 878	4 036
Instruments financiers dérivés	602	461
Biens immobiliers occupés par leur propriétaire	638	653
Immobilisations corporelles	296	298
Autres actifs	2 471	2 643
Primes en voie de recouvrement, débiteurs et intérêts à recevoir	3 833	3 553
Actifs au titre des cessions en réassurance (note 7)	5 144	5 131
Impôt exigible	99	69
Actifs d'impôt différé	1 770	1 891
Placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts (note 8)	193 001	198 194
Total de l'actif	390 245 \$	399 935 \$
Passif		
Passifs relatifs aux contrats d'assurance (note 7)	155 352 \$	158 492 \$
Passifs relatifs aux contrats d'investissement (note 7)	2 116	2 253
Débtentures et autres instruments d'emprunt	5 284	5 395
Titres de fiducies de capital	161	161
Fonds détenus en vertu de traités de réassurance	324	356
Instruments financiers dérivés	2 015	2 624
Créditeurs	1 983	1 755
Autres passifs	3 494	3 367
Impôt exigible	514	492
Passifs d'impôt différé	1 470	1 586
Contrats d'assurance et d'investissement pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts (note 8)	193 001	198 194
Total du passif	365 714	374 675
Capitaux propres		
Participations ne donnant pas le contrôle		
Surplus attribuable au compte de participation de filiales	2 608	2 611
Participations ne donnant pas le contrôle dans les filiales	248	195
Capitaux propres attribuables aux actionnaires		
Capital social (note 10)		
Actions privilégiées	2 514	2 514
Actions ordinaires	7 167	7 156
Surplus cumulé	10 672	10 431
Cumul des autres éléments du résultat global	1 216	2 218
Surplus d'apport	106	135
Total des capitaux propres	24 531	25 260
Total du passif et des capitaux propres	390 245 \$	399 935 \$

ÉTATS CONSOLIDÉS DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES *(non audité)*
(en millions de dollars canadiens)

31 mars 2016					
Capital social	Surplus d'apport	Surplus cumulé	Cumul des autres éléments du résultat global	Participations ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
Solde au début de l'exercice	9 670 \$	135 \$	10 431 \$	2 218 \$	25 260 \$
Bénéfice net	—	—	651	5	656
Autres éléments de perte globale	—	—	(1 002)	(23)	(1 025)
	9 670	135	11 082	2 216	24 891
Dividendes aux actionnaires					
Détenteurs d'actions privilégiées (note 11)	—	—	(31)	—	(31)
Détenteurs d'actions ordinaires	—	—	(343)	—	(343)
Actions exercées et émises en vertu des régimes de paiements fondés sur des actions (note 10)	15	(45)	—	49	19
Charge au titre des régimes de paiements fondés sur des actions	—	16	—	—	16
Actions achetées et annulées en vertu de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités (note 10)	(21)	—	—	—	(21)
Excédent du produit du rachat sur le capital déclaré selon l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités (note 10)	17	—	(17)	—	—
Profit de dilution sur les participations ne donnant pas le contrôle	—	—	(19)	19	—
Solde à la fin de la période	9 681 \$	106 \$	10 672 \$	2 856 \$	24 531 \$

31 mars 2015					
Capital social	Surplus d'apport	Surplus cumulé	Cumul des autres éléments du résultat global	Participations ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
Solde au début de l'exercice	9 616 \$	126 \$	9 134 \$	2 643 \$	21 897 \$
Bénéfice net	—	—	732	37	769
Autres éléments du résultat global	—	—	511	25	536
	9 616	126	9 866	2 705	23 202
Dividendes aux actionnaires					
Détenteurs d'actions privilégiées (note 11)	—	—	(32)	—	(32)
Détenteurs d'actions ordinaires	—	—	(325)	—	(325)
Actions exercées et émises en vertu des régimes de paiements fondés sur des actions (note 10)	57	(43)	—	39	53
Charge au titre des régimes de paiements fondés sur des actions	—	16	—	—	16
Actions achetées et annulées en vertu de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités (note 10)	(26)	—	—	—	(26)
Excédent du produit du rachat sur le capital déclaré selon l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités (note 10)	21	—	(21)	—	—
Profit de dilution sur les participations ne donnant pas le contrôle	—	—	3	(3)	—
Solde à la fin de la période	9 668 \$	99 \$	9 491 \$	2 741 \$	22 888 \$

TABLEAUX CONSOLIDÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE *(non audité)*
(en millions de dollars canadiens)

	Pour les trimestres clos les 31 mars	
	2016	2015
Activités d'exploitation		
Bénéfice avant impôt	680 \$	993 \$
Impôt sur le résultat payé, déduction faite des remboursements reçus	(58)	(88)
Ajustements :		
Variation des passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement	3 208	2 851
Variation des fonds détenus par des assureurs cédants	260	272
Variation des fonds détenus en vertu de traités de réassurance	(5)	(92)
Variation des coûts d'acquisition différés	10	10
Variation des actifs au titre des cessions en réassurance	(131)	11
Variations de la juste valeur par le biais du résultat net	(2 410)	(2 953)
Autres	(188)	88
	1 366	1 092
Activités de financement		
Émission d'actions ordinaires (note 10)	15	57
Actions ordinaires achetées et annulées (note 10)	(21)	(26)
Diminution de la marge de crédit d'une filiale	(41)	(43)
Augmentation (diminution) des débentures et autres instruments d'emprunt	8	(11)
Dividendes versés sur les actions ordinaires	(343)	(325)
Dividendes versés sur les actions privilégiées	(31)	(32)
	(413)	(380)
Activités d'investissement		
Ventes et échéances d'obligations	7 610	9 837
Encaissements sur prêts hypothécaires	662	581
Ventes d'actions	1 125	566
Ventes d'immeubles de placement	—	4
Variation des avances consenties aux titulaires de polices	19	9
Placement dans des obligations	(8 314)	(9 937)
Placement dans des prêts hypothécaires	(752)	(624)
Placement dans des actions	(984)	(360)
Placement dans des immeubles de placement	(74)	(180)
	(708)	(104)
Incidence des fluctuations des taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	(135)	91
Augmentation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	110	699
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de la période	2 813	2 498
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de la période	2 923 \$	3 197 \$
Renseignements supplémentaires sur les flux de trésorerie		
Produits d'intérêts reçus	1 356 \$	1 288 \$
Intérêts versés	39 \$	40 \$
Dividendes reçus	77 \$	60 \$

NOTES ANNEXES RÉSUMÉES (*non audité*)

(*en millions de dollars canadiens, sauf les montants par action*)

1. Renseignements généraux

Great-West Lifeco Inc. (Lifeco ou la Compagnie) est une société inscrite en Bourse (Bourse de Toronto : GWO), constituée en société par actions et domiciliée au Canada. L'adresse du siège social de la Compagnie est la suivante : 100, rue Osborne Nord, Winnipeg (Manitoba) Canada R3C 1V3. Lifeco est membre du groupe de sociétés de la Corporation Financière Power (la Financière Power), et cette dernière est la société mère de la Compagnie.

Lifeco est une société de portefeuille spécialisée dans les services financiers ayant des participations dans l'assurance-vie, l'assurance-maladie, l'épargne-retraite, la gestion de placements et la réassurance, principalement au Canada, aux États-Unis et en Europe, par l'entremise de ses principales filiales en exploitation, soit La Great-West, compagnie d'assurance-vie (la Great-West), la London Life, Compagnie d'Assurance-Vie (la London Life), La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie (la Canada-Vie), Great-West Life & Annuity Insurance Company (Great-West Financial) et Putnam Investments, LLC (Putnam).

Les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités (les états financiers) de la Compagnie au 31 mars 2016 et pour le trimestre clos à cette date ont été approuvés par le conseil d'administration en date du 5 mai 2016.

2. Mode de présentation et sommaire des méthodes comptables

Les présents états financiers devraient être lus parallèlement aux états financiers consolidés annuels audités et aux notes annexes de la Compagnie au 31 décembre 2015.

Les états financiers de la Compagnie au 31 mars 2016 ont été préparés conformément aux exigences de la Norme comptable internationale (IAS) 34, *Information financière intermédiaire*, publiée par l'International Accounting Standards Board (l'IASB), ainsi qu'aux mêmes méthodes comptables et de calcul que celles qui ont été suivies dans les états financiers consolidés pour l'exercice clos le 31 décembre 2015, sauf dans les cas décrits ci-dessous.

La Compagnie a adopté les modifications à portée limitée des Normes internationales d'information financière (IFRS) pour IFRS 11, *Partenariats*, IAS 16, *Immobilisations corporelles*, IAS 38, *Immobilisations incorporelles*, IAS 1, *Présentation des états financiers*, IFRS 10, *États financiers consolidés*, IFRS 12, *Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités*, IAS 28, *Participations dans des entreprises associées et des coentreprises*, ainsi que pour les *Améliorations annuelles – Cycle 2012-2014*, qui sont entrées en vigueur le 1^{er} janvier 2016. L'adoption de ces modifications à portée limitée n'a pas eu d'incidence importante sur les états financiers de la Compagnie.

Comme il a été expliqué dans les états financiers consolidés annuels audités au 31 décembre 2015, aucune autre modification importante aux méthodes comptables futures n'aura d'incidence sur la Compagnie.

2. Mode de présentation et sommaire des méthodes comptables (suite)

Utilisation d'estimations, d'hypothèses et de jugements importants

Aux fins de la préparation des présents états financiers, la direction doit porter des jugements importants, faire des estimations importantes et formuler des hypothèses importantes qui influent sur les montants présentés de l'actif, du passif, du bénéfice net et sur l'information fournie à leur sujet. Bien que ces jugements et estimations comportent un degré d'incertitude inhérente, la direction est d'avis que les montants présentés sont raisonnables. Les principales sources d'incertitudes relatives aux estimations et les secteurs où des jugements importants ont été portés sont décrits dans les méthodes comptables concernées, présentées à la note 2 des états financiers consolidés annuels audités et les notes annexes de la Compagnie au 31 décembre 2015.

Les résultats de la Compagnie tiennent compte des jugements portés par la direction à l'égard de l'incidence de la situation actuelle des marchés du crédit, des actions ainsi que du change à l'échelle mondiale. La provision pour pertes sur créances futures, incluse dans les passifs relatifs aux contrats d'assurance de la Compagnie, est tributaire des notations des placements. La Compagnie a pour habitude d'utiliser les notations de tiers indépendants lorsqu'elles sont disponibles. La direction porte des jugements lorsqu'elle doit établir une notation pour les instruments qui ne se sont pas vus accorder de notation par un tiers.

3. Acquisitions d'entreprises

Le 9 mars 2016, la Compagnie a annoncé que sa filiale irlandaise en propriété exclusive indirecte, Irish Life Group Limited, avait conclu des ententes visant l'acquisition d'Aviva Health Insurance Ireland Limited (Aviva Health), une compagnie irlandaise d'assurance-maladie, et la hausse de sa participation dans GloHealth Financial Services Limited (GloHealth), qui passe ainsi de 49 % à 100 %. La Compagnie a également annoncé qu'Aviva Health et GloHealth se regrouperont pour ainsi devenir un chef de file sur le marché irlandais de l'assurance-maladie. La transaction est assujettie aux approbations réglementaires habituelles et devrait se conclure au troisième trimestre de 2016. La transaction ne devrait pas avoir d'incidence significative sur les résultats financiers de la Compagnie.

4. Placements de portefeuille

- a) Les valeurs comptables et les justes valeurs estimatives des placements de portefeuille sont les suivantes :

	31 mars 2016		31 décembre 2015	
	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
Obligations				
Désignées comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net ⁽¹⁾	83 579 \$	83 579 \$	83 688 \$	83 688 \$
Classées comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net ⁽¹⁾	2 709	2 709	2 815	2 815
Disponibles à la vente	11 376	11 376	11 535	11 535
Prêts et créances	16 477	18 207	16 905	18 253
	114 141	115 871	114 943	116 291
Prêts hypothécaires				
Résidentiels	7 694	8 113	7 783	8 148
Commerciaux	13 708	14 911	14 238	15 298
	21 402	23 024	22 021	23 446
Actions				
Désignées comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net ⁽¹⁾	6 696	6 696	6 647	6 647
Disponibles à la vente	50	50	57	57
Disponibles à la vente, au coût ⁽²⁾	459	s.o.	534	s.o.
Méthode de la mise en équivalence	622	623	635	601
	7 827	7 369	7 873	7 305
Immeubles de placement	5 049	5 049	5 237	5 237
Total	148 419 \$	151 313 \$	150 074 \$	152 279 \$

- (1) Un actif financier est désigné comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net lors de la comptabilisation initiale s'il élimine ou réduit considérablement une non-concordance comptable. Les variations de la juste valeur des actifs financiers désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net sont généralement compensées par les variations des passifs relatifs aux contrats d'assurance, car l'évaluation des passifs relatifs aux contrats d'assurance est déterminée en fonction des actifs qui couvrent les passifs.

Un actif financier est classé comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net lors de la comptabilisation initiale s'il fait partie d'un portefeuille dont les titres sont négociés activement dans le but de générer des produits tirés des placements.

- (2) Comme la juste valeur ne peut être déterminée de façon fiable, les placements sont détenus au coût et sont exclus du montant total présenté au titre de la juste valeur.

Au cours de la période close le 31 mars 2016, la Compagnie a terminé le transfert de polices de rentes de The Equitable Life Assurance Society (Equitable Life) acquises en 2015. Par conséquent, les actifs connexes présentés au poste Fonds détenus par des assureurs cédants dans les états financiers au 31 décembre 2015 sont maintenant comptabilisés à titre de placements de portefeuille.

4. Placements de portefeuille (suite)

b) Les placements de portefeuille incluent les éléments suivants :

Valeur comptable des placements ayant subi une dépréciation

	31 mars 2016	31 décembre 2015
Montants dépréciés par classement		
À la juste valeur par le biais du résultat net	311 \$	355 \$
Disponibles à la vente	10	11
Prêts et créances	32	30
Total	353 \$	396 \$

La valeur comptable des placements ayant subi une dépréciation tient compte des obligations, des actions et des prêts hypothécaires. La valeur comptable des prêts et créances est présentée ci-dessus, déduction faite de provisions de 24 \$ et de 20 \$ au 31 mars 2016 et au 31 décembre 2015, respectivement.

c) Les produits nets tirés des placements se répartissent comme suit :

Pour le trimestre clos le 31 mars 2016	Obligations	Prêts hypothécaires	Actions	Immeubles de placement	Autres	Total
Produits nets tirés des placements – réguliers						
Produits tirés des placements – gagnés	1 094 \$	237 \$	79 \$	83 \$	183 \$	1 676 \$
Profits nets réalisés						
Disponibles à la vente	30	—	1	—	—	31
Autres classements	11	9	—	—	—	20
Dotation à la provision pour pertes sur créances sur les prêts et créances, montant net	—	(7)	—	—	—	(7)
Autres produits et charges	—	—	—	(20)	(27)	(47)
	1 135	239	80	63	156	1 673
Variations de la juste valeur des actifs à la juste valeur par le biais du résultat net						
Classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net	42	—	—	—	—	42
Désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net	2 254	—	152	—	(62)	2 344
Comptabilisés à la juste valeur par le biais du résultat net	—	—	—	24	—	24
	2 296	—	152	24	(62)	2 410
Total	3 431 \$	239 \$	232 \$	87 \$	94 \$	4 083 \$

4. Placements de portefeuille (suite)

Pour le trimestre clos le 31 mars 2015	Obligations	Prêts hypothécaires	Actions	Immeubles de placement	Autres	Total
Produits nets tirés des placements – réguliers						
Produits tirés des placements – gagnés	1 017 \$	243 \$	62 \$	88 \$	90 \$	1 500 \$
Profits nets réalisés						
Disponibles à la vente	73	—	1	—	—	74
Autres classements	5	8	—	—	—	13
Dotation à la provision pour pertes sur créances sur les prêts et créances, montant net	—	1	—	—	—	1
Autres produits et charges	—	—	—	(25)	(27)	(52)
	1 095	252	63	63	63	1 536
Variations de la juste valeur des actifs à la juste valeur par le biais du résultat net						
Classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net	45	—	—	—	—	45
Désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net	2 577	—	162	—	114	2 853
Comptabilisés à la juste valeur par le biais du résultat net	—	—	—	55	—	55
	2 622	—	162	55	114	2 953
Total	3 717 \$	252 \$	225 \$	118 \$	177 \$	4 489 \$

Les produits tirés des placements gagnés comprennent les produits générés par les placements classés comme disponibles à la vente, comme des prêts et créances et comme des placements classés ou désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net. Les produits tirés des placements liés aux obligations et aux prêts hypothécaires comprennent les produits d'intérêts ainsi que l'amortissement des primes et de l'escompte. Les produits tirés des actions comprennent les dividendes et les produits tirés de la participation de la Compagnie dans la Société financière IGM Inc. (IGM) et Allianz Ireland. Les produits tirés des immeubles de placement comprennent les produits locatifs gagnés à l'égard de ces immeubles, les loyers fonciers gagnés sur les terrains loués et sous-loués, le recouvrement des frais, les produits au titre de la résiliation de baux ainsi que les intérêts et les autres produits tirés des placements réalisés sur les immeubles de placement. Les autres produits comprennent les produits tirés des avances consenties aux titulaires de polices, les profits et les pertes de change, les produits gagnés sur les instruments financiers dérivés, ainsi que les autres produits divers.

5. Gestion du risque lié aux instruments financiers

La Compagnie dispose de politiques pour déterminer, mesurer, surveiller et atténuer les risques liés à ses instruments financiers et en assurer le contrôle. Les principaux risques à cet égard sont le risque de crédit, le risque de liquidité et le risque de marché (change, taux d'intérêt et marchés boursiers). Le comité de gestion des risques du conseil d'administration est responsable du suivi des principaux risques auxquels la Compagnie est exposée. L'approche de la Compagnie à l'égard de la gestion du risque n'a pas changé de manière importante par rapport à celle qui est décrite dans le rapport annuel de 2015 de la Compagnie. Certains risques sont présentés ci-dessous. Une analyse de la structure de gouvernance de la Compagnie et de son approche de gestion à l'égard du risque est présentée à la note Gestion du risque lié aux instruments financiers dans les états financiers consolidés audités de la Compagnie au 31 décembre 2015.

La Compagnie a également établi des politiques et des procédures pour déterminer, mesurer et présenter les risques significatifs. La direction est responsable de l'établissement des procédures de gestion du capital relatives à la mise en œuvre et au suivi du plan de capital. Le conseil d'administration examine et approuve toutes les opérations sur capitaux propres conclues par la direction.

a) Risque de crédit

Le risque de crédit correspond au risque que la Compagnie subisse une perte financière si certains de ses débiteurs manquent à leur obligation d'effectuer des paiements à leur échéance.

Concentration du risque de crédit

Les concentrations du risque de crédit proviennent de l'exposition à un seul débiteur, à un groupe de débiteurs liés ou à un groupe de débiteurs partageant des caractéristiques de risque de crédit similaires, comme un groupe de débiteurs exerçant leurs activités dans la même région ou dans des secteurs similaires. Aucun changement important n'est survenu depuis l'exercice clos le 31 décembre 2015.

b) Risque de liquidité

Le risque de liquidité correspond au risque que la Compagnie ne soit pas en mesure de répondre à la totalité de ses engagements en matière de sorties de trésorerie à mesure qu'ils arrivent à échéance. La Compagnie gère ce risque en appliquant les politiques et les procédures suivantes :

- La Compagnie gère étroitement les liquidités d'exploitation au moyen de l'appariement des flux de trésorerie de l'actif et du passif et par l'établissement de prévisions quant aux rendements obtenus et nécessaires. Cette façon de procéder assure une correspondance entre les obligations à l'égard des titulaires de polices et le rendement de l'actif.
- La direction surveille de près la solvabilité et les positions de capitaux propres de ses principales filiales et les compare aux besoins de liquidités de la société de portefeuille. La Compagnie peut obtenir des liquidités supplémentaires par l'intermédiaire de marges de crédit établies ou de transactions sur les marchés financiers. La Compagnie détient des marges de crédit obtenues auprès de banques à charte canadiennes.

c) Risque de marché

Le risque de marché correspond au risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison de variations des facteurs du marché qui peuvent être classés dans trois catégories : le risque de change, le risque de taux d'intérêt (compte tenu de l'inflation) et le risque lié aux marchés boursiers.

5. Gestion du risque lié aux instruments financiers (suite)

Mise en garde au sujet des sensibilités au risque

Les présents états financiers contiennent des estimations de sensibilité et de mesures d'exposition relatives à certains risques, notamment la sensibilité à des fluctuations précises des taux d'intérêt projetés et des cours de marché à la date d'évaluation. Les résultats réels peuvent être sensiblement différents de ces estimations, notamment en raison :

- de l'évaluation des circonstances donnant lieu au scénario qui pourrait entraîner des changements aux approches d'investissement et de réinvestissement et aux scénarios de taux d'intérêt pris en compte;
- des changements apportés aux hypothèses actuarielles et aux hypothèses sur le rendement des investissements et les activités d'investissement futures;
- des résultats réels, qui pourraient être sensiblement différents des résultats prévus aux hypothèses;
- des changements apportés à la répartition des activités, aux taux d'imposition effectifs et à d'autres facteurs liés au marché;
- des interactions entre ces facteurs et les hypothèses lorsque plusieurs viennent à changer;
- des limites générales des modèles internes de la Compagnie.

Pour ces raisons, les sensibilités énoncées devraient être considérées uniquement comme des estimations indicatives quant à la sensibilité sous-jacente de chacun des facteurs en fonction des hypothèses émises ci-dessus. Étant donné la nature de ces calculs, la Compagnie ne peut en aucun cas garantir que l'incidence réelle sur le bénéfice net attribuable aux actionnaires correspondra à celle qui est indiquée.

i) Risque de change

Le risque de change réside dans le fait que les activités de la Compagnie et les instruments financiers qu'elle détient sont libellés en diverses devises. En ce qui concerne l'actif couvrant les passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement qui n'est pas libellé dans la même devise, les fluctuations des taux de change peuvent exposer la Compagnie au risque que les pertes de change ne soient pas contrebalancées par des diminutions du passif. La Compagnie détient des investissements nets dans des établissements à l'étranger. De plus, les dettes de la Compagnie sont principalement libellées en dollars canadiens. En vertu des IFRS, les profits et les pertes de change liés à l'investissement net dans des établissements à l'étranger, déduction faite des activités de couverture et de l'incidence fiscale connexes, sont comptabilisés dans le cumul des autres éléments du résultat global. Le raffermissement ou l'affaiblissement du taux de change au comptant du dollar canadien par rapport à celui du dollar américain, de la livre sterling et de l'euro a une incidence sur le total des capitaux propres de la Compagnie. Par conséquent, la valeur comptable par action et le ratio des capitaux propres de la Compagnie surveillés par les agences de notation en subissent également l'incidence.

- Un affaiblissement de 10 % du dollar canadien par rapport aux devises se traduirait normalement par une augmentation des passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement sans participation d'un montant semblable à la variation de l'actif qui les couvre, ce qui donnerait lieu à une variation non significative du bénéfice net. Un raffermissement de 10 % du dollar canadien par rapport aux devises se traduirait normalement par une diminution des passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement sans participation d'un montant semblable à la variation de l'actif qui les couvre, ce qui donnerait lieu à une variation non significative du bénéfice net.

5. Gestion du risque lié aux instruments financiers (suite)

ii) Risque de taux d'intérêt

Il existe un risque de taux d'intérêt lorsqu'il n'y a pas appariement parfait entre les flux de trésorerie de l'actif et du passif et que les taux d'intérêt fluctuent, ce qui entraîne un écart de valeur entre l'actif et le passif.

Les flux de trésorerie projetés des actifs et des passifs actuels sont utilisés dans la méthode canadienne axée sur le bilan pour l'établissement des passifs relatifs aux contrats d'assurance. Des hypothèses actuarielles ont été établies relativement aux taux de rendement de l'actif qui les couvre, aux titres à revenu fixe, aux capitaux propres et à l'inflation. Ces hypothèses reposent sur les meilleures estimations des taux de réinvestissement futurs et de l'inflation (en supposant qu'il y ait corrélation), et incluent des marges servant à couvrir les écarts défavorables, déterminées conformément aux normes de la profession. Ces marges sont nécessaires pour tenir compte des possibilités de mauvaise estimation ou de détérioration future des meilleures estimations et donnent une assurance raisonnable que les passifs relatifs aux contrats d'assurance couvrent diverses éventualités. Les marges sont révisées régulièrement afin de vérifier leur pertinence.

Le risque de réinvestissement est évalué au moyen de plusieurs scénarios de taux d'intérêt, qui prévoient tour à tour l'augmentation, la diminution et la fluctuation des taux. La provision totale relative aux taux d'intérêt suffit à couvrir un ensemble plus étendu ou plus strict de risques que l'ensemble de risques minimal défini dans les scénarios actuels prescrits par l'Institut canadien des actuaires.

La fourchette des taux d'intérêt couverts par ces provisions est établie en tenant compte des résultats historiques à long terme et elle fait l'objet d'une surveillance trimestrielle et d'un examen exhaustif annuel. De l'avis de la Compagnie, une modification parallèle immédiate de 1 % de la courbe de rendement n'aurait pas une incidence significative sur la fourchette des taux d'intérêt devant être couverts par les provisions. Toutefois, si elle se prolongeait, cette modification parallèle pourrait avoir une incidence sur les scénarios envisagés par la Compagnie.

Le total de la provision relative aux taux d'intérêt tient également compte des scénarios actuels prescrits par l'Institut canadien des actuaires :

- Une augmentation parallèle immédiate de 1 % de la courbe de rendement en vertu des scénarios prescrits n'aurait aucune incidence sur la provision totale relative aux taux d'intérêt au 31 mars 2016 et au 31 décembre 2015.
- Une diminution parallèle immédiate de 1 % de la courbe de rendement en vertu des scénarios prescrits n'aurait aucune incidence sur la provision totale relative aux taux d'intérêt au 31 mars 2016 et au 31 décembre 2015.

Une autre façon de mesurer le risque de taux d'intérêt associé à ces hypothèses consiste à déterminer l'incidence d'une modification de 1 % de la fourchette des taux d'intérêt qui, selon la Compagnie, devraient être couverts par des provisions sur les passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement ayant une incidence sur le bénéfice net attribuable aux actionnaires de la Compagnie. L'incidence qu'aurait une augmentation ou une diminution immédiate de 1 % des taux de la partie inférieure et supérieure de la fourchette des taux d'intérêt prise en compte dans les provisions se présente comme suit :

	31 mars 2016		31 décembre 2015	
	Hausse de 1 %	Baisse de 1 %	Hausse de 1 %	Baisse de 1 %
Variation des taux d'intérêt				
Augmentation (diminution) des passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement	(168) \$	696 \$	(163) \$	614 \$
Augmentation (diminution) du bénéfice net	120 \$	(498) \$	109 \$	(430) \$

5. Gestion du risque lié aux instruments financiers (suite)

iii) Risque lié aux marchés boursiers

Le risque lié aux marchés boursiers correspond à l'incertitude liée à l'évaluation des actifs et des passifs découlant des fluctuations des marchés boursiers et à d'autres risques de prix. Afin d'atténuer le risque de prix, la politique de placement de la Compagnie prévoit le recours à des investissements prudents dans les marchés boursiers, selon des limites clairement définies. Le risque associé aux garanties liées aux fonds distincts a été atténué au moyen d'un programme de couverture des garanties de retrait minimum à vie, lequel prévoit l'utilisation de contrats à terme standardisés sur actions, de contrats à terme de gré à gré sur devises et d'instruments dérivés sur taux. En ce qui a trait aux polices comportant des garanties liées aux fonds distincts, la Compagnie calcule généralement les passifs relatifs aux contrats d'assurance selon un niveau d'espérance conditionnelle unilatérale 75 (ECU 75).

Certains passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement sont soutenus par des immeubles de placement, des actions ordinaires et des titres de capitaux propres non cotés en Bourse, notamment des produits de fonds distincts et des produits aux flux de trésorerie de durée indéterminée. Ces passifs fluctuent généralement en fonction des valeurs des actions. Leur montant pourrait donc varier en conséquence. Les répercussions attendues d'une hausse ou d'une baisse de 10 % des valeurs des actions se présentent comme suit :

	31 mars 2016		31 décembre 2015	
	Hausse de 10 %	Baisse de 10 %	Hausse de 10 %	Baisse de 10 %
Variation des valeurs des actions				
Augmentation (diminution) des passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement sans participation	(55) \$	137 \$	(53) \$	139 \$
Augmentation (diminution) du bénéfice net	47 \$	(105) \$	45 \$	(108) \$

Les hypothèses les plus probables liées au rendement des actions se fondent principalement sur les moyennes historiques à long terme. Des changements sur le marché actuel pourraient donner lieu à des modifications de ces hypothèses et auraient une incidence sur les flux de trésorerie de l'actif et du passif. Les répercussions attendues d'une augmentation ou d'une diminution de 1 % des hypothèses les plus probables se présentent comme suit :

	31 mars 2016		31 décembre 2015	
	Hausse de 1 %	Baisse de 1 %	Hausse de 1 %	Baisse de 1 %
Modifications aux hypothèses les plus probables liées au rendement				
Augmentation (diminution) des passifs relatifs aux contrats d'assurance sans participation	(533) \$	573 \$	(534) \$	573 \$
Augmentation (diminution) du bénéfice net	432 \$	(457) \$	433 \$	(457) \$

6. Évaluation à la juste valeur

La Compagnie a classé ses actifs et ses passifs évalués à la juste valeur selon la hiérarchie des justes valeurs suivante :

Les évaluations à la juste valeur de niveau 1 utilisent des données sur les prix (non ajustés) cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques, auxquelles la Compagnie a accès. Les actifs et les passifs évalués selon le niveau 1 comprennent les titres de participation négociés activement, les contrats à terme standardisés négociés en Bourse ainsi que les fonds communs de placement et les fonds distincts dont les cours sont disponibles sur un marché actif et qui ne comportent pas de clauses de rachat restrictives.

Les évaluations à la juste valeur de niveau 2 utilisent des données autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif concerné, soit directement ou indirectement. Ces données du niveau 2 comprennent les cours des actifs et des passifs similaires sur les marchés actifs ainsi que les données autres que les cours observables de l'actif et du passif, par exemple, les courbes des taux d'intérêt et de rendement observables à intervalles réguliers. Les justes valeurs de certains titres du niveau 2 ont été fournies par un service d'établissement des prix. Ces données incluent, sans s'y limiter, les rendements de référence, les négociations publiées, les prix obtenus des courtiers, les écarts des émetteurs, les marchés réciproques, les titres de référence, les offres et d'autres données de référence. Les actifs et les passifs correspondant au niveau 2 comprennent ceux dont le prix est évalué en fonction d'une méthode matricielle fondée sur la qualité du crédit et la durée moyenne, des titres de gouvernements et d'agences, des actions incessibles, un certain nombre d'obligations et d'actions privées, la plupart des obligations de sociétés assorties d'une notation élevée et de grande qualité, la plupart des titres adossés à des actifs, la plupart des contrats dérivés négociés sur le marché hors cote ainsi que les prêts hypothécaires. Les contrats d'investissement évalués à la juste valeur sont généralement compris dans le niveau 2.

Les évaluations à la juste valeur de niveau 3 utilisent une ou plusieurs données importantes qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables; il s'agit de cas où il n'y a que peu d'activité, voire aucune, sur le marché pour l'actif ou le passif. Les valeurs pour la plupart des titres correspondant au niveau 3 ont été obtenues à partir des prix d'un seul courtier, de modèles internes d'établissement des prix ou d'évaluateurs externes. Les actifs et les passifs financiers évalués en fonction du niveau 3 comprennent généralement un certain nombre d'obligations, certains titres adossés à des actifs, des actions privées, les placements dans des fonds communs de placement et des fonds distincts comportant certaines clauses de rachat restrictives, certains contrats dérivés négociés sur le marché hors cote ainsi que les immeubles de placement.

6. Évaluation à la juste valeur (suite)

Le tableau suivant présente des renseignements à l'égard des actifs et des passifs de la Compagnie évalués à la juste valeur sur une base récurrente, en fonction des niveaux de hiérarchie :

	31 mars 2016			Total
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	
Actifs évalués à la juste valeur				
Trésorerie et équivalents de trésorerie	2 923 \$	— \$	— \$	2 923 \$
Actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net				
Obligations	—	86 287	1	86 288
Actions	6 636	5	55	6 696
Total des actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net	6 636	86 292	56	92 984
Actifs financiers disponibles à la vente				
Obligations	—	11 376	—	11 376
Actions	49	—	1	50
Total des actifs financiers disponibles à la vente	49	11 376	1	11 426
Immeubles de placement	—	—	5 049	5 049
Dérivés ⁽¹⁾	3	599	—	602
Autres actifs :				
Actifs du compte de négociation	392	192	2	586
Autres ⁽²⁾	140	—	—	140
Total des actifs évalués à la juste valeur	10 143 \$	98 459 \$	5 108 \$	113 710 \$
Passifs évalués à la juste valeur				
Dérivés ⁽³⁾	3 \$	2 012 \$	— \$	2 015 \$
Passifs relatifs aux contrats d'investissement	—	2 093	23	2 116
Autres passifs	140	—	—	140
Total des passifs évalués à la juste valeur	143 \$	4 105 \$	23 \$	4 271 \$

(1) Compte non tenu de garanties reçues de 73 \$.

(2) Compte tenu d'une garantie en trésorerie en vertu d'ententes de prêt de titres.

(3) Compte non tenu de garanties données de 361 \$.

Aucun transfert n'a été effectué entre le niveau 1 et le niveau 2 au titre des actifs et des passifs de la Compagnie au cours de la période considérée.

6. Évaluation à la juste valeur (suite)

	31 décembre 2015			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Actifs évalués à la juste valeur				
Trésorerie et équivalents de trésorerie	2 813 \$	— \$	— \$	2 813 \$
Actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net				
Obligations	—	86 493	10	86 503
Actions	6 573	8	66	6 647
Total des actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net	6 573	86 501	76	93 150
Actifs financiers disponibles à la vente				
Obligations	—	11 534	1	11 535
Actions	56	—	1	57
Total des actifs financiers disponibles à la vente	56	11 534	2	11 592
Immeubles de placement	—	—	5 237	5 237
Dérivés ⁽¹⁾	4	457	—	461
Autres actifs :				
Actifs du compte de négociation	381	204	5	590
Total des actifs évalués à la juste valeur	9 827 \$	98 696 \$	5 320 \$	113 843 \$
Passifs évalués à la juste valeur				
Dérivés ⁽²⁾	3 \$	2 621 \$	— \$	2 624 \$
Passifs relatifs aux contrats d'investissement	—	2 226	27	2 253
Total des passifs évalués à la juste valeur	3 \$	4 847 \$	27 \$	4 877 \$

⁽¹⁾ Compte non tenu de garanties reçues de 107 \$.

⁽²⁾ Compte non tenu de garanties données de 608 \$.

Aucun transfert n'a été effectué entre le niveau 1 et le niveau 2 au titre des actifs et des passifs de la Compagnie au cours de la période considérée.

6. Évaluation à la juste valeur (suite)

Le tableau suivant présente des renseignements additionnels à l'égard des actifs et des passifs évalués à la juste valeur sur une base récurrente pour lesquels la Compagnie a utilisé des données du niveau 3 :

	31 mars 2016							
	Obligations à la juste valeur par le biais du résultat net	Obligations disponibles à la vente	Actions à la juste valeur par le biais du résultat net ⁽³⁾	Actions disponibles à la vente	Immeubles de placement	Autres actifs – compte de négociation ⁽⁴⁾	Total de l'actif de niveau 3	Passifs relatifs aux contrats d'investissement
Solde au début de l'exercice	10 \$	1 \$	66 \$	1 \$	5 237 \$	5 \$	5 320 \$	27 \$
Total des profits (pertes)								
Compris dans le résultat net	—	—	(3)	—	24	—	21	—
Compris dans les autres éléments du résultat global ⁽¹⁾	(1)	—	—	—	(286)	—	(287)	—
Achats	—	—	2	—	74	1	77	—
Ventes	—	—	(10)	—	—	(4)	(14)	—
Autres	—	—	—	—	—	—	—	(4)
Transferts vers le niveau 3 ⁽²⁾	—	—	—	—	—	—	—	—
Transferts hors du niveau 3 ⁽²⁾	(8)	(1)	—	—	—	—	(9)	—
Solde à la fin de la période	1 \$	— \$	55 \$	1 \$	5 049 \$	2 \$	5 108 \$	23 \$
Total des profits (pertes) pour la période compris dans les produits nets tirés des placements	— \$	— \$	(3) \$	— \$	24 \$	— \$	21 \$	— \$
Variation des profits (pertes) latents pour la période compris dans le résultat net pour les actifs détenus au 31 mars 2016	— \$	— \$	(3) \$	— \$	24 \$	— \$	21 \$	— \$

(1) Le montant des autres éléments du résultat global pour les immeubles de placement représente les pertes de change latentes.

(2) Les transferts vers le niveau 3 sont essentiellement attribuables au caractère moins observable des données utilisées aux fins des méthodes d'évaluation. À l'opposé, les transferts hors du niveau 3 sont essentiellement attribuables au caractère plus observable des données utilisées aux fins des méthodes d'évaluation en raison de la corroboration des prix du marché auprès de sources multiples ou de la suspension des clauses de rachat restrictives sur les placements dans des fonds communs de placement et des fonds distincts.

(3) Comprennent les placements dans des fonds communs de placement et des fonds distincts comportant des clauses de rachat restrictives. La juste valeur est déterminée en fonction des cours du marché observables.

(4) Comprennent des titres de capitaux propres non liquides lorsqu'il n'existe pas de cours publié; toutefois, la Compagnie est d'avis que le fait de changer les données de manière à modifier raisonnablement les hypothèses n'entraînerait pas de changement important en ce qui a trait à la valeur.

6. Évaluation à la juste valeur (suite)

	31 décembre 2015							
	Obligations à la juste valeur par le biais du résultat net	Obligations disponibles à la vente	Actions à la juste valeur par le biais du résultat net ⁽³⁾	Actions disponibles à la vente	Immeubles de placement	Autres actifs – compte de négociation ⁽⁴⁾	Total de l'actif de niveau 3	Passifs relatifs aux contrats d'investissement
Solde au début de l'exercice	86 \$	1 \$	17 \$	1 \$	4 613 \$	— \$	4 718 \$	28 \$
Total des profits								
Compris dans le résultat net	5	—	7	—	249	—	261	—
Compris dans les autres éléments du résultat global ⁽¹⁾	—	—	—	—	379	—	379	—
Achats	—	—	50	—	278	5	333	—
Ventes	—	—	(4)	—	(282)	—	(286)	—
Remboursements	(47)	—	—	—	—	—	(47)	—
Autres	—	—	—	—	—	—	—	(1)
Transferts vers le niveau 3 ⁽²⁾	—	—	—	—	—	—	—	—
Transferts hors du niveau 3 ⁽²⁾	(34)	—	(4)	—	—	—	(38)	—
Solde à la fin de l'exercice	10 \$	1 \$	66 \$	1 \$	5 237 \$	5 \$	5 320 \$	27 \$
Total des profits pour l'exercice compris dans les produits nets tirés des placements	5 \$	— \$	7 \$	— \$	249 \$	— \$	261 \$	— \$
Variation des profits latents pour l'exercice compris dans le résultat pour les actifs détenus au 31 décembre 2015	5 \$	— \$	7 \$	— \$	243 \$	— \$	255 \$	— \$

- (1) Le montant des autres éléments du résultat global pour les immeubles de placement représente les profits de change latents.
- (2) Les transferts vers le niveau 3 sont essentiellement attribuables au caractère moins observable des données utilisées aux fins des méthodes d'évaluation. À l'opposé, les transferts hors du niveau 3 sont essentiellement attribuables au caractère plus observable des données utilisées aux fins des méthodes d'évaluation en raison de la corroboration des prix du marché auprès de sources multiples ou de la suspension des clauses de rachat restrictives sur les placements dans des fonds communs de placement et des fonds distincts.
- (3) Comprennent les placements dans des fonds communs de placement et des fonds distincts comportant des clauses de rachat restrictives. La juste valeur est déterminée en fonction des cours du marché observables.
- (4) Comprennent des titres de capitaux propres non liquides lorsqu'il n'existe pas de cours publié; toutefois, la Compagnie est d'avis que le fait de changer les données de manière à modifier raisonnablement les hypothèses n'entraînerait pas de changement important en ce qui a trait à la valeur.

6. Évaluation à la juste valeur (suite)

Le tableau suivant présente des renseignements à l'égard des données importantes non observables utilisées en fin de période aux fins de l'évaluation des actifs et des passifs classés dans le niveau 3 de la hiérarchie des évaluations à la juste valeur.

Type d'actif	Méthode d'évaluation	Données importantes non observables	Valeur des données	Interdépendance entre les données importantes non observables et l'évaluation de la juste valeur
Immeubles de placement	L'évaluation des immeubles de placement est généralement déterminée au moyen de modèles d'évaluation des immeubles qui sont fondés sur les taux de capitalisation attendus et sur des modèles qui actualisent le montant net des flux de trésorerie futurs prévus. L'établissement de la juste valeur des immeubles de placement exige l'utilisation d'estimations, telles que les flux de trésorerie futurs (hypothèses locatives, taux de location, dépenses d'investissement et dépenses d'exploitation futurs) et les taux d'actualisation, le taux de capitalisation réversif et le taux de capitalisation global applicables aux actifs selon les taux du marché.	Taux d'actualisation	Fourchette de 3,1 % à 10,0 %	Une diminution du taux d'actualisation se traduirait par une augmentation de la juste valeur. Une augmentation du taux d'actualisation se traduirait par une diminution de la juste valeur.
		Taux réversif	Fourchette de 4,3 % à 8,3 %	Une diminution du taux réversif se traduirait par une augmentation de la juste valeur. Une augmentation du taux réversif se traduirait par une diminution de la juste valeur.
		Taux d'inoccupation	Moyenne pondérée de 3,8 %	Une diminution du taux d'inoccupation prévu se traduirait généralement par une augmentation de la juste valeur. Une augmentation du taux d'inoccupation prévu se traduirait généralement par une diminution de la juste valeur.

7. Passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement

31 mars 2016			
	Passif, montant brut	Actifs au titre des cessions en réassurance	Montant net
Passifs relatifs aux contrats d'assurance	155 352 \$	5 144 \$	150 208 \$
Passifs relatifs aux contrats d'investissement	2 116	—	2 116
Total	157 468 \$	5 144 \$	152 324 \$

31 décembre 2015			
	Passif, montant brut	Actifs au titre des cessions en réassurance	Montant net
Passifs relatifs aux contrats d'assurance	158 492 \$	5 131 \$	153 361 \$
Passifs relatifs aux contrats d'investissement	2 253	—	2 253
Total	160 745 \$	5 131 \$	155 614 \$

8. Fonds distincts

Les tableaux ci-dessous présentent des renseignements à l'égard des placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts, conformément aux exigences de présentation de l'information prévues par la loi qui s'appliquent dans chacune des régions où la Compagnie exerce ses activités :

a) Placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts

	31 mars 2016	31 décembre 2015
Trésorerie et équivalents de trésorerie	11 992 \$	11 656 \$
Obligations	42 433	42 160
Prêts hypothécaires	2 615	2 596
Actions et parts de fiducies d'investissement à participation unitaire	76 822	80 829
Fonds communs de placement	49 022	50 101
Immeubles de placement	10 647	10 839
	193 531	198 181
Produits à recevoir	424	382
Autres passifs	(2 350)	(1 759)
Participations ne donnant pas le contrôle dans les fonds communs de placement	1 396	1 390
Total	193 001 \$	198 194 \$

b) Contrats d'assurance et d'investissement pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts

	Pour les trimestres clos les 31 mars 2016	2015
Solde au début de l'exercice	198 194 \$	174 966 \$
Ajouter (déduire) :		
Dépôts des titulaires de polices	5 927	5 016
Produits nets tirés des placements	659	231
Profits en capital réalisés sur les placements, montant net	702	1 593
Profits (pertes) en capital latents sur les placements, montant net	(1 374)	7 810
Profits (pertes) latents attribuables aux fluctuations des taux de change	(5 688)	2 331
Retraits des titulaires de polices	(5 446)	(4 742)
Placement des fonds distincts dans le fonds général	16	(7)
Placement du fonds général dans les fonds distincts	(1)	(1)
Virement du fonds général, montant net	6	25
Participations ne donnant pas le contrôle dans les fonds communs de placement	6	211
Total	(5 193)	12 467
Solde à la fin de la période	193 001 \$	187 433 \$

8. Fonds distincts (suite)

c) **Placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts en fonction des niveaux de hiérarchie des évaluations à la juste valeur (note 6)**

	31 mars 2016			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts⁽¹⁾	120 317 \$	62 985 \$	11 541 \$	194 843 \$

⁽¹⁾ Compte non tenu d'un montant de 1 842 \$ au titre des autres passifs, déduction faite des autres actifs.

	31 décembre 2015			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts⁽¹⁾	120 283 \$	67 333 \$	11 765 \$	199 381 \$

⁽¹⁾ Compte non tenu d'un montant de 1 187 \$ au titre des autres passifs, déduction faite des autres actifs.

Au premier trimestre de 2016, des placements dans des actions étrangères d'une valeur de 2 646 \$ ont été transférés du niveau 2 au niveau 1 (412 \$ transférés du niveau 1 au niveau 2 au 31 décembre 2015), car la Compagnie avait été en mesure d'obtenir des prix cotés observables sur des marchés actifs.

Les actifs du niveau 2 incluent les actifs pour lesquels les sources de prix du marché usuelles ne fournissent pas la juste valeur et pour lesquels la Compagnie ne peut évaluer les actifs sous-jacents.

Le tableau suivant présente des renseignements additionnels à l'égard des placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts évalués à la juste valeur pour lesquels la Compagnie a utilisé les données du niveau 3 :

	31 mars 2016	31 décembre 2015
Solde au début de l'exercice	11 765 \$	10 390 \$
Total des profits (pertes) inclus dans les produits tirés des placements liés aux fonds distincts	(121)	1 039
Achats	66	944
Ventes	(169)	(607)
Transferts hors du niveau 3	—	(1)
Solde à la fin de la période	11 541 \$	11 765 \$

Les transferts vers le niveau 3 sont essentiellement attribuables au caractère moins observable des données utilisées aux fins des méthodes d'évaluation. À l'opposé, les transferts hors du niveau 3 sont essentiellement attribuables au caractère plus observable des données utilisées aux fins des méthodes d'évaluation en raison de la corroboration des prix du marché auprès de sources multiples. Il n'y a eu aucun transfert vers le niveau 3 au cours de la période close le 31 mars 2016.

Se reporter à la rubrique Garanties liées aux fonds distincts et aux produits de rentes variables du rapport de gestion de la Compagnie pour la période close le 31 mars 2016 ainsi qu'à la rubrique Gestion du risque et pratiques relatives au contrôle du rapport de gestion daté du 31 décembre 2015 de la Compagnie pour obtenir plus de renseignements sur l'exposition au risque inhérent aux garanties de la Compagnie et sur la façon dont elle gère ces risques.

9. Charges financières

Les charges financières s'établissent comme suit :

	Pour les trimestres clos les 31 mars	
	2016	2015
Charges d'exploitation :		
Intérêts sur les marges de crédit à l'exploitation et les instruments d'emprunt à court terme	2 \$	1 \$
Charges financières :		
Intérêts sur les débetures à long terme et les autres instruments d'emprunt	66	66
Intérêts sur les titres de fiducies de capital	3	3
Autres	7	7
	76	76
Total	78 \$	77 \$

Après le trimestre clos le 31 mars 2016, Great-West Life & Annuity Insurance Capital, LP II, une filiale, a choisi de ne pas appeler au rachat de ses débetures subordonnées de second rang américaines à 7,153 %, d'un montant de 300 \$, dont la première date de remboursement par anticipation au pair est le 16 mai 2016 et la date d'échéance finale, le 16 mai 2046. À compter du 16 mai 2016, les débetures porteront intérêt à un taux variable correspondant au LIBOR pour trois mois majoré de 2,538 %. Great-West Financial a également conclu un swap de taux d'intérêt selon lequel elle paiera un taux d'intérêt fixe de 4,68 % et recevra un taux d'intérêt variable correspondant au LIBOR pour trois mois majoré de 2,538 %, sur le montant nominal.

10. Capital social

Actions ordinaires

	Pour les trimestres clos les 31 mars			
	2016		2015	
	Nombre	Valeur comptable	Nombre	Valeur comptable
Actions ordinaires				
Solde au début de l'exercice	993 350 331	7 156 \$	996 699 371	7 102 \$
Achetées et annulées en vertu de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités	(624 181)	(21)	(765 450)	(26)
Excédent du produit du rachat sur le capital déclaré selon l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités	—	17	—	21
Exercées et émises en vertu du régime d'options sur actions	473 574	15	1 670 744	57
Solde à la fin de la période	993 199 724	7 167 \$	997 604 665	7 154 \$

Le 5 janvier 2016, la Compagnie a annoncé une offre publique de rachat dans le cours normal des activités d'au plus 8 000 000 de ses actions ordinaires aux fins d'annulation, au cours du marché. L'offre a débuté le 8 janvier 2016 et se terminera le 7 janvier 2017. Le 22 février 2016, la Compagnie a annoncé une modification à l'actuelle offre publique de rachat dans le cours normal des activités lui permettant d'acheter jusqu'à 20 000 000 de ses actions ordinaires au cours du marché. L'offre publique de rachat dans le cours normal des activités modifiée est entrée en vigueur le 23 février 2016 et se poursuivra jusqu'au 7 janvier 2017.

10. Capital social (suite)

Au cours du trimestre clos le 31 mars 2016, la Compagnie a racheté puis annulé 624 181 actions ordinaires au coût de 21 \$ (765 450 au cours du trimestre clos le 31 mars 2015 dans le cadre de la précédente offre publique de rachat dans le cours normal des activités, au coût de 26 \$). Le capital social de la Compagnie a été diminué de la valeur comptable moyenne des actions rachetées aux fins d'annulation. L'excédent payé sur la valeur comptable moyenne s'est établi à 17 \$ et a été comptabilisé à titre de réduction des capitaux propres (21 \$ au cours du trimestre clos le 31 mars 2015, dans le cadre de la précédente offre publique de rachat dans le cours normal des activités).

Au cours du trimestre clos le 31 mars 2016, 473 574 actions ordinaires ont été exercées en vertu du régime d'actionnariat de la Compagnie, pour une valeur comptable de 15 \$ (1 670 744 au cours du trimestre clos le 31 mars 2015, pour une valeur comptable de 57 \$).

11. Bénéfice par action ordinaire

	Pour les trimestres clos les 31 mars	
	2016	2015
Bénéfice		
Bénéfice net	651 \$	732 \$
Dividendes – détenteurs d'actions privilégiées	(31)	(32)
Bénéfice net – détenteurs d'actions ordinaires	620 \$	700 \$
Nombre d'actions ordinaires		
Nombre moyen d'actions ordinaires en circulation	993 250 972	996 852 230
Ajouter : exercice potentiel d'options sur actions en cours	1 807 514	2 279 239
Nombre moyen d'actions ordinaires en circulation – dilué	995 058 486	999 131 469
Bénéfice de base par action ordinaire	0,625 \$	0,702 \$
Bénéfice dilué par action ordinaire	0,623 \$	0,700 \$
Dividendes par action ordinaire	0,3460 \$	0,3260 \$

12. Gestion du capital

a) Politiques et objectifs

La gestion du capital consiste à établir et à maintenir de façon constante la quantité et la qualité du capital pour les besoins de la Compagnie et à faire en sorte que celui-ci soit affecté conformément aux attentes des parties prenantes de la Compagnie. À cet égard, le conseil d'administration considère que les principales parties prenantes sont les actionnaires, les titulaires de polices et les détenteurs de créances subordonnées de la Compagnie, ainsi que les organismes de réglementation concernés dans les divers territoires où la Compagnie et ses filiales exercent leurs activités.

La Compagnie gère son capital sur une base consolidée ainsi qu'au niveau de chaque filiale en exploitation. Les principaux objectifs de la stratégie de gestion du capital de la Compagnie sont les suivants :

- maintenir la capitalisation de ses filiales en exploitation réglementées à un niveau qui excède les exigences minimales de capital réglementaire appropriées dans les territoires où les filiales exercent leurs activités;
- conserver d'excellentes notations de crédit et de solidité financière qui lui garantissent un accès stable aux marchés financiers;
- offrir une structure du capital efficace afin de maximiser la valeur pour les actionnaires, en tenant compte des risques opérationnels et des plans stratégiques de la Compagnie.

12. Gestion du capital (suite)

Le processus de planification en matière de capital incombe au chef des services financiers de la Compagnie. Le plan de capital est examiné par le comité de direction du conseil d'administration et approuvé par le conseil d'administration de la Compagnie, sur une base annuelle. Le conseil d'administration examine et approuve toutes les opérations sur capitaux propres conclues par la direction.

La capitalisation cible de la Compagnie et de ses filiales est déterminée en tenant compte de divers facteurs tels que la probabilité qu'elle devienne inférieure aux exigences minimales de capital réglementaire dans les territoires où les activités sont exercées, les opinions exprimées par diverses agences de notation qui fournissent des notations de santé financière et d'autres notations à la Compagnie et la volonté de réunir suffisamment de capitaux pour avoir un degré de confiance élevé quant à sa capacité de respecter ses obligations envers les titulaires de polices et ses autres obligations.

b) Capital réglementaire

Au Canada, le Bureau du surintendant des institutions financières Canada a défini une norme de mesure de suffisance du capital des compagnies d'assurance-vie constituées en personnes morales en vertu de la Loi sur les sociétés d'assurances (Canada) et de leurs filiales : le montant minimal permanent requis pour le capital et l'excédent. À cette fin, divers ajouts au capital ou diverses déductions de ce dernier sont prescrits par les lignes directrices du Bureau du surintendant des institutions financières Canada. Le tableau qui suit présente un sommaire des données et des ratios ayant trait au montant minimal permanent requis pour le capital et l'excédent et l'information connexe de la Great-West :

	31 mars 2016		31 décembre 2015
Capital de première catégorie ajusté, montant net	12 722	\$	13 195 \$
Capital de deuxième catégorie, montant net	2 770		2 535
Total du capital disponible	15 492	\$	15 730 \$
Total du capital requis	6 559	\$	6 599 \$
 Ratio du capital de première catégorie	 194	 %	200 %
Ratio du capital total	236	%	238 %

D'autres établissements et filiales à l'étranger de la Compagnie doivent se conformer aux exigences de capital et de solvabilité des territoires où ils sont présents.

13. Régimes de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi

Le total de la charge au titre des régimes de retraite et des autres avantages postérieurs à l'emploi incluse dans les charges d'exploitation et les autres éléments du résultat global s'établit comme suit :

	Pour les trimestres clos les 31 mars	
	2016	2015
Régimes de retraite		
Coût des services	52 \$	50 \$
Réduction	(13)	—
Coût financier, montant net	6	6
	45	56
Autres avantages postérieurs à l'emploi		
Coût des services	1	1
Coût financier, montant net	3	4
	4	5
Charge au titre des régimes de retraite et des autres avantages postérieurs à l'emploi – comptes consolidés de résultat	49	61
Réévaluations des régimes de retraite		
Perte actuarielle	273	537
Rendement plus élevé que le rendement prévu de l'actif	(6)	(420)
Frais administratifs moins élevés que prévu	(1)	—
Variation du plafond de l'actif	(26)	85
Écarts actuariels – placement dans une entreprise associée ⁽¹⁾	(9)	4
Perte au titre des réévaluations des régimes de retraite	231	206
Réévaluations des autres avantages postérieurs à l'emploi		
Perte actuarielle	11	17
Réévaluations au titre des régimes de retraite et des autres avantages postérieurs à l'emploi – autres éléments de perte globale	242	223
Total de la charge au titre des régimes de retraite et des autres avantages postérieurs à l'emploi, y compris les réévaluations	291 \$	284 \$

⁽¹⁾ Ce montant représente la quote-part de la Compagnie des gains et des pertes liés à la réévaluation du régime de retraite découlant d'un placement dans une entreprise associée comptabilisé selon la méthode de la mise en équivalence.

Le tableau ci-après présente le taux d'actualisation moyen pondéré des régimes de retraite et des autres avantages postérieurs à l'emploi qui a été utilisé pour réévaluer l'obligation au titre des prestations définies aux dates suivantes :

	31 mars		31 décembre	
	2016	2015	2015	2014
Taux d'actualisation moyen pondéré	3,5 %	3,1 %	3,8 %	3,5 %

14. Impôt sur le résultat

a) Charge d'impôt

La charge (l'économie) d'impôt se compose des éléments suivants :

	Pour les trimestres clos les 31 mars	
	2016	2015
Impôt exigible	54 \$	149 \$
Impôt différé	(30)	75
Total de la charge d'impôt sur le résultat	24 \$	224 \$

b) Taux d'imposition effectif

Pour le trimestre clos le 31 mars 2016, le taux d'imposition effectif global de Lifeco était de 3,5 %, comparativement à 13,3 % pour l'ensemble de l'exercice 2015 et à 22,6 % pour le trimestre clos le 31 mars 2015. Les taux d'imposition effectifs sont généralement inférieurs au taux d'imposition de la Compagnie prévu par la loi, qui se chiffre à 26,75 %, en raison des avantages fiscaux liés aux produits tirés des placements non imposables et aux taux d'imposition inférieurs dans certains territoires étrangers.

Le taux d'imposition effectif pour le trimestre clos le 31 mars 2016 est inférieur à celui pour le trimestre clos le 31 mars 2015 et celui pour l'ensemble de l'exercice 2015 principalement en raison du fait qu'une plus forte proportion du bénéfice de la Compagnie était composée de produits non imposables tirés des placements ou assujettie à des taux d'imposition moins élevés dans certains territoires étrangers ainsi qu'en raison de l'incidence des décisions prises à l'égard de l'impôt et des règlements conclus avec les autorités fiscales.

c) Actifs d'impôt différé

Des actifs d'impôt différé sont comptabilisés au titre de différences temporaires déductibles, de pertes et d'autres reports en avant non utilisés dans la mesure où la réalisation des avantages d'impôt connexes par l'entremise des bénéfices imposables futurs est probable.

La comptabilisation se fonde sur le fait qu'il est probable que la Compagnie enregistrera des bénéfices imposables ou qu'elle pourra tirer parti d'occasions de planification fiscale, et ainsi utiliser les actifs d'impôt différé. Des changements de circonstances au cours de périodes futures pourraient avoir des répercussions défavorables sur l'appréciation du caractère recouvrable des actifs. L'incertitude quant à la recouvrabilité est prise en compte au moment de déterminer les actifs d'impôt différé. Le processus annuel de planification financière de la Compagnie constitue un point de départ important pour l'évaluation des actifs d'impôt différé.

L'actif d'impôt différé comporte des soldes qui sont tributaires des bénéfices imposables futurs. Or, les entités pertinentes ont subi des pertes soit durant l'exercice en cours, soit à l'exercice précédent. Le total de l'actif d'impôt différé pour les entités visées les plus importantes était de 1 373 \$ au 31 mars 2016 (1 434 \$ au 31 décembre 2015).

15. Information sectorielle

Résultat net consolidé

Pour le trimestre clos le 31 mars 2016

	Exploitation canadienne	Exploitation américaine	Exploitation européenne	Exploitation générale de Lifeco	Total
Produits					
Total des primes, montant net	2 861 \$	1 380 \$	2 774 \$	— \$	7 015 \$
Produits nets tirés des placements					
Produits nets tirés des placements – réguliers	736	454	483	—	1 673
Variations de la juste valeur par le biais du résultat net	537	481	1 392	—	2 410
Total des produits nets tirés des placements	1 273	935	1 875	—	4 083
Honoraires et autres produits	362	571	321	—	1 254
	4 496	2 886	4 970	—	12 352
Prestations et charges					
Sommes versées ou créditées aux titulaires de polices	3 301	2 112	4 265	—	9 678
Autres ⁽¹⁾	817	686	359	4	1 866
Charges financières	29	37	12	—	78
Amortissement des immobilisations incorporelles à durée déterminée	16	22	8	—	46
Coûts de restructuration et d'acquisition	—	3	1	—	4
Bénéfice (perte) avant impôt	333	26	325	(4)	680
Charge (économie) d'impôt	51	(40)	13	—	24
Bénéfice net (perte nette) avant les participations ne donnant pas le contrôle	282	66	312	(4)	656
Participations ne donnant pas le contrôle	5	1	(1)	—	5
Bénéfice net (perte nette)	277	65	313	(4)	651
Dividendes – détenteurs d'actions privilégiées	26	—	5	—	31
Bénéfice net (perte nette) avant la répartition du capital	251	65	308	(4)	620
Incidence de la répartition du capital	25	(2)	(21)	(2)	—
Bénéfice net (perte nette) – détenteurs d'actions ordinaires	276 \$	63 \$	287 \$	(6) \$	620 \$

⁽¹⁾ Comprend les commissions, les charges d'exploitation et frais administratifs et les taxes sur les primes.

15. Information sectorielle (suite)

Pour le trimestre clos le 31 mars 2015

	Exploitation canadienne	Exploitation américaine	Exploitation européenne	Exploitation générale de Lifeco	Total
Produits					
Total des primes, montant net	2 667 \$	729 \$	3 536 \$	— \$	6 932 \$
Produits nets tirés des placements					
Produits nets tirés des placements – réguliers	629	395	513	(1)	1 536
Variations de la juste valeur par le biais du résultat net	1 376	232	1 345	—	2 953
Total des produits nets tirés des placements	2 005	627	1 858	(1)	4 489
Honoraires et autres produits	358	573	327	—	1 258
	5 030	1 929	5 721	(1)	12 679
Prestations et charges					
Sommes versées ou créditées aux titulaires de polices	3 765	1 121	5 003	—	9 889
Autres ⁽¹⁾	763	586	324	4	1 677
Charges financières	29	36	12	—	77
Amortissement des immobilisations incorporelles à durée déterminée	14	17	5	—	36
Coûts de restructuration et d'acquisition	—	1	6	—	7
Bénéfice (perte) avant impôt	459	168	371	(5)	993
Charge (économie) d'impôt	123	44	58	(1)	224
Bénéfice net (perte nette) avant les participations ne donnant pas le contrôle	336	124	313	(4)	769
Participations ne donnant pas le contrôle	33	2	2	—	37
Bénéfice net (perte nette)	303	122	311	(4)	732
Dividendes – détenteurs d'actions privilégiées	26	—	6	—	32
Bénéfice net (perte nette) avant la répartition du capital	277	122	305	(4)	700
Incidence de la répartition du capital	22	(1)	(19)	(2)	—
Bénéfice net (perte nette) – détenteurs d'actions ordinaires	299 \$	121 \$	286 \$	(6) \$	700 \$

⁽¹⁾ Comprend les commissions, les charges d'exploitation et frais administratifs et les taxes sur les primes.

16. Chiffres correspondants

La Compagnie a corrigé le classement de passifs d'impôt différé de 73 \$ pour les transférer dans les passifs relatifs aux contrats d'investissement afin qu'ils soient conformes à la présentation adoptée pour la période considérée. Ces reclassements n'ont eu aucune incidence sur le bénéfice net de la Compagnie.